

L'Agglo met en œuvre une  
**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

OPAH 2011 - 2013



AMÉLIORATION  
DE L'HABITAT  
PRIVÉ

# RISQUE D'INONDATION

Bénéficiez d'un  
**DIAGNOSTIC GRATUIT**  
de votre logement !

[www.agglo-orleans.fr](http://www.agglo-orleans.fr)



# LE SAVIEZ-VOUS ?

Le risque d'inondation est toujours présent dans l'agglomération orléanaise. Habiter en zone inondable nécessite de se préparer à l'éventualité d'une crue. L'Agglo vous accompagne pour réduire la vulnérabilité de votre habitation en cas d'inondation.

## L'AGGLO VOUS PROPOSE :



- **UN DIAGNOSTIC GRATUIT ET PERSONNALISÉ DE VOTRE LOGEMENT** réalisé par un technicien, en fonction de la hauteur d'eau potentielle en cas de crue,
- **DES RÉPONSES** à vos questions sur le risque d'inondation,
- **UN RAPPORT SYNTHÉTIQUE** présentant les travaux à envisager pour limiter les dégâts en cas de crue (*sans obligation de réalisation des travaux*),
- **DES AIDES FINANCIÈRES** pour la réalisation des travaux préconisés (*sous conditions*), dans le cadre de l'OPAH.

## QUI EST CONCERNÉ ?

- tout propriétaire (*occupant ou bailleur*) d'un logement situé en zone inondable,
- les syndicats de copropriétés d'immeubles situés en zone inondable.



## Informations et prise de rendez-vous :

### Urbanis

1 rue des Tulipes  
45 100 ORLEANS

Tél. : 02 38 54 03 15

Fax : 02 38 80 46 54

E-mail : orleans@urbanis.fr

www.agglo-orleans.fr



### Les partenaires de l'opération :

